



Changement de nom et autorité parentale

Par **Sayan45**, le **23/06/2014** à **07:39**

Bonjour, mon fils de presque 3 ans a été reconnu uniquement par moi même, sa mère biologique et donc porte mon nom de famille. Son présume père biologique ne l'ayant pas reconnu ni même jamais vu, c'est mon compagnon actuel qui l'assume comme son propre fils depuis sa naissance. Mon fils l'appelle papa et nous allons avoir prochainement un autre enfant ensemble. Mon compagnon souhaite exercé une autorité parentale sur lui et nous aimerions qu'il porte le nom de mon conjoint afin qu'avec sa future petite sœur il n'y ai pas de différence . Ma question est donc qu'elles sont les démarches à effectuer pour que mon fils changé de nom et prenne celui de mon compagnon? Est ce que seules des démarches administratives suffisent ou faut il exercer une procédure juridique et saisir un tribunal ou jaf?